

L'échelle des pensions, par rangs et grades, figure aux tableaux pages 971-973 de l'Annuaire de 1925.

Tribunal des Pensions.—Le Tribunal des Pensions, établi conformément aux modifications apportées en 1930 à la loi des pensions, a commencé ses fonctions le 1er octobre de la même année; il se compose d'un président et de huit membres. Trois membres y ont été ajoutés temporairement au cours de 1931.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1932, le Tribunal a réglé les demandes comme suit:

Demandes déposées au cours de l'exercice précédent et à être complétées.....	149
Nouvelles demandes déposées pour audition.....	4,619
Total.....	4,768
Décisions en faveur du demandeur.....	1,866
Décisions défavorables au demandeur.....	2,293
Demandes retirées.....	108
Demandes à l'étude le 31 mars 1932.....	41
Ajournements.....	252
Décisions différées.....	204
Désaccords.....	4
Total.....	4,768

En plus, 188 demandes ont été l'objet d'auditions préliminaires.

Tribunal d'Appel.—Comme le tribunal ne fut constitué au complet que vers la mi-janvier 1931 il ne commença à siéger qu'au commencement du mois de février de la même année. Au 31 mars 1932, les causes suivantes avaient été entendues:

Appels entendus jusqu'au 31 mars 1932.....	1,672
Décisions à être rendues.....	12
Décisions rendues jusqu'au 31 mars 1932.....	1,660
<i>Appels par le procureur de la Commission—</i>	
Admis comme bien fondés, mérite.....	386
Admis comme bien fondés, juridiction.....	26
Déboutés.....	268
Renvoyés pour audition.....	118
	798
<i>Appels par les demandeurs—</i>	
Admis comme bien fondés, mérite.....	10
Admis comme bien fondés, sur la question relative au droit du Tribunal à limiter la date à partir de laquelle la pension peut être payée.....	16
Admis sur la question relative à la juridiction du Tribunal concernant son droit de prendre la demande en considération.....	16
Déboutés.....	806
Renvoyés pour audition.....	14
	862
	1,660
Appels déposés par le procureur de la Commission jusqu'au 31 mars 1932.....	1,890
Retirés.....	68
Net.....	1,822
Appels déposés par les demandeurs jusqu'au 31 mars 1932.....	1,379
Retirés.....	12
Net.....	1,367
Total net.....	3,189

Bureau des Vétérans.—En vertu d'une loi passée en 1930, le Bureau des Vétérans a été organisé comme branche du ministère, ses activités datant du 1er octobre de la même année. Le Bureau constitue en premier lieu un organisme d'assistance aux soldats, notamment en ce qui concerne les demandes de pension